

Être partenaire du Théâtre Ducourneau, Scène conventionnée d'Agen, c'est :

- **inscrire** l'image de votre entreprise dans l'activité d'un acteur culturel et d'un équipement majeur de la Ville reconnu par l'Etat et la Région et contribuer au rayonnement de la culture sur tout le territoire du département,
- **profiter** de l'impact médiatique des temps forts du Théâtre Ducourneau, Scène conventionnée,
- **bénéficier** de places (en loge ou au parterre) et organiser des actions de relations publiques,
- **adhérer** aux actions de la Scène conventionnée d'Agen qui accueille toutes les disciplines du spectacle vivant et favorise la présence artistique sur la région en soutenant une structure culturelle qui défend un projet audacieux au service de tous les publics,
- **collaborer** à une action culturelle citoyenne qui implique durablement l'entreprise dans la vie locale et met en valeur l'attractivité de ce territoire,
- **participer** à la création d'un réseau de partenaires et tisser des liens avec d'autres entreprises,
- **permettre** le maintien d'actions de sensibilisation et de médiation par le soutien aux activités de la Scène conventionnée en direction notamment du public Jeunes,
- **concourir** à la programmation d'un théâtre attendue par tous les habitants de ce territoire,
- **associer** votre image à un lieu d'exception qui œuvre depuis 1908.

LE CLUB

Le Club d'entreprises partenaires a pour vocation d'associer les acteurs économiques du territoire aux projets culturels et aux événements du Théâtre Ducourneau, Scène conventionnée.

Être membre du Club c'est :

- accéder à la programmation artistique, aux artistes et aux coulisses en exclusivité,
- bénéficier des meilleures places en salle,
- bénéficier d'un accueil personnalisé,
- bénéficier d'une relation de proximité et de complicité avec l'équipe du Théâtre,
- vivre des moments uniques avec vos clients, fournisseurs ou collaborateurs,
- offrir un cadre idéal pour vos opérations de relations publiques,
- être mis en réseau avec les autres membres du Club.

Le Club réunit des entreprises de tous secteurs d'activité et compte, depuis plusieurs années déjà, des membres qui accèdent au meilleur d'une saison de spectacles dans des conditions privilégiées :



CONTACT PARTENARIATS ET MÉCÉNAT :

Marlène Jâques
Chargée des publics
05 53 69 48 97
marlene.jaques@agen.fr



LE THÉÂTRE DUCOURNEAU, SCÈNE CONVENTIONNÉE



La Ville d'Agen a toujours connu une certaine passion pour la culture et le spectacle théâtral. La taille du théâtre romain, dont les vestiges reposent sous l'actuelle Caisse d'assurance maladie, en est un des plus anciens témoignages. La reconstruction d'un théâtre, et notamment dans une ville en pleine modernisation au début du 20^e siècle, est un acte signifiant pour la vie de la cité.

C'est un particulier, **Alphonse Pierre Ducourneau**, qui va permettre de réaliser le projet d'un nouveau théâtre, appelé à remplacer le Théâtre Moncorny définitivement obsolète. Cet ancien voyageur de commerce fut notre **premier mécène** en léguant à la ville la somme considérable de 300 000 francs or (représentant plusieurs millions d'euros actuels) consacrée à l'érection d'un nouvel édifice dont la première pierre fut posée en septembre 1906 par le Président de la République **Armand Fallières** en visite dans son Lot-et-Garonne natal.

Conçu et dessiné par l'architecte **Guillaume Tronchet**, ce Théâtre à l'Italienne appartient au patrimoine architectural de la ville. Il est tout à la fois "un marqueur historique, urbain, culturel et symbolique" qui, aujourd'hui encore, se place à son juste rang parmi les scènes de création et de diffusion nationales et internationales.

C'est au Théâtre Ducourneau d'Agen que les partenaires publics (Département, État et Région) ont confié, conformément aux missions d'une **scène conventionnée**, la programmation artistique et la coordination de représentations et d'actions spécifiques en direction des publics pour lesquels l'accès à ses propositions reste difficile pour des raisons sociales, économiques ou culturelles.

La Scène conventionnée d'Agen est inscrite dans un réseau de 122 scènes conventionnées en France aux côtés des 16 autres que compte la région Nouvelle Aquitaine. Elle affirme son rôle dans le réseau national et régional du spectacle vivant et souhaite inscrire son projet sur le territoire et dans sa relation à l'ensemble d'une population.

L'équipe du Théâtre Ducourneau, composée de 13 personnes, est dirigée depuis 2014 par **Karine Gunzburger**.

jauge : 600 places assises
dont 8 pour les personnes à mobilité réduite

caractéristiques du plateau :

- ouverture du cadre de scène : 10 m
- hauteur du cadre : 7 m
- largeur de mur à mur (scène) : 14 m
- profondeur (dont 2,10m de proscénium) : 12,50 m
- hauteur sous grill : 12 m
- hauteur du nez de scène : 1 m
- nature du sol : plancher noir pente : 5 %
- fosse d'orchestre pour 24 musiciens

autres espaces : loges des artistes, salle de training, Foyer des artistes, salle de réception La Rotonde



L'ACTION CULTURELLE

Parce que la mixité des publics fait progresser les représentations sociales et collectives des uns et des autres, le Théâtre Ducourneau soutient à son niveau de légitimité et de pertinence, l'ambition de la Ville d'Agen en faveur de l'accès à la culture pour chacun.

Dans ce sens, au-delà de la programmation de spectacles en représentation tout public, sont dédiées des séances en temps scolaire, accompagnées d'actions culturelles. En effet, **convaincue de l'importance de la rencontre à l'œuvre dans la construction de l'individu**, la Scène conventionnée par son projet et ses actions souhaite **s'adresser à la sensibilité et à l'intime des spectateurs dès la petite enfance**. Que ce soit pour enrichir une démarche individuelle ou dans le cadre scolaire de la maternelle à l'université, la Scène conventionnée propose chaque année un parcours, véritable "école du spectateur" au travers d'ateliers de pratique artistique et de sensibilisation au spectacle vivant, encadrés par des artistes professionnels.

Le Théâtre développe ainsi des **partenariats sur le territoire avec les acteurs éducatifs et associatifs** grâce à l'investissement et l'engagement d'enseignants, d'éducateurs. Basés sur une relation de confiance cultivée depuis plusieurs années, des partenariats spécifiques permettent de rendre cette maison plus ouverte, plus accueillante.

De plus, en veillant à **garantir une politique tarifaire attractive pour la venue des jeunes de -26 ans**, le Théâtre essaye d'adapter le plus possible ses tarifs tout en conciliant cela avec ses contraintes économiques.

Tout au long de l'année des **actions de sensibilisation** sont programmées, facilitant les rencontres entre les publics et les projets artistiques accueillis au cours de la saison. Ces rencontres sont proposées à l'issue des représentations, lors de répétitions publiques, dans les comités d'entreprise, les centres sociaux... C'est notre volonté que d'amener l'offre culturelle au plus près des publics et de **renforcer la synergie territoriale avec des programmations décentralisées** dans les quartiers, les établissements scolaires, les communes de l'Agglo partenaires et l'espace public. Ces propositions décentralisées favorisent la circulation et la mixité des publics et contribuent à créer du lien social.

LA COMMUNICATION

programmes de salle : diffusés tous les soirs de spectacles au public

plaquette de saison : éditée à 10 000 exemplaires, format 17x23, 64 pages, diffusée sur la totalité du département de Lot-et-Garonne et les départements limitrophes du 82 et du 32

affiches bimestrielles de saison : 10 exemplaires, format 120x176, diffusés dans le réseau sucettes Culture de la Ville d'Agen

site internet : www.agen.fr/theatre (26 964 vues en 2016)

page Facebook : facebook.com/TheatreDucourneauAgen (700 )

MÉCÉNAT / PARTENARIATS

Voici, à titre indicatif, deux exemples de soutien financier.

Conformément à la loi N°2003-709 sur le mécénat, le soutien financier ouvre droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés de 60% du montant du don dans la limite d'un plafond de 0,5 ‰ (pour mille) du chiffre d'affaires.

Les entreprises mécènes peuvent également faire le choix d'un soutien en nature (prêt ou achat de matériel, fournitures, etc.) ou en compétences. À ce titre, les dons seront valorisés par l'entreprise à leur juste prix.

1 exemple de proposition de MÉCÉNAT

montant du don : 5 000 € / réduction d'impôt (60% du don) = 3 000 €

- découverte de la saison en avant-première
- quota d'invitations à un spectacle de votre choix (valeur : 25% du don), avec accès prioritaire à la réservation des places (meilleures places groupées en salle ou en loge)
- citation de votre entreprise sur une signalétique
- votre logo sur les supports de communication : plaquette de saison, programmes de salle, affiches (à définir suivant date de l'engagement)
- invitation à la soirée annuelle des partenaires

2 exemple de proposition de PARTENARIAT

montant du partenariat : 4 000 €

- découverte de la saison en avant-première
- mise à disposition d'une loge de 4 places à l'année (35 représentations en 17-18)
- un quota de 10 places supplémentaires pour 2 spectacles Jeune Public
- invitation à la soirée annuelle des partenaires
- possibilité d'organiser une soirée de relations publiques avec privatisation d'un espace réceptif (avec possibilité, pour vous, d'offrir un cocktail dînatoire) à l'issue d'une représentation de la saison
- possibilité de bénéficier d'une visite guidée
- visibilité de votre entreprise sur les supports de communication
- citation de votre entreprise sur une signalétique

Dans le cadre du soutien en partenariat, il est important de signaler que les propositions doivent être conçues pour répondre au plus près des attentes et des besoins de l'entreprise et que nous nous tenons à votre disposition pour **une 3^e offre** qui vous permettrait de concevoir **un partenariat sur mesure**.

